



Assemblée générale

Distr. générale
12 mars 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011*

Titre IX Contrôle interne

Chapitre 30 Contrôle interne

(Programme 25 du cadre stratégique pour la période 2010-2011)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Direction exécutive et administration	7
B. Programme de travail	9
Sous-programme 1. Audit interne	10
Sous-programme 2. Inspection et évaluation	13
Sous-programme 3. Investigations	16
C. Appui au programme	20

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 6 (A/64/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6 (A/63/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

Tableau 30.1

Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	40 252 300
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	37 482 700 dollars
^a Aux taux de 2008-2009.	

Tableau 30.2

Effectifs proposés

	Nombre de postes	Classe
Budget ordinaire		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2010-2011	123	1 SGA, 3 D-2, 5 D-1, 13 P-5, 29 P-4, 23 P-3, 15 P-2/1, 9 G-7, 24 G-1/G-6, 1 AL
Conversions en postes permanents*	9	1 D-2, 3 P-3, 4 P-2/1, 1 G-1/G-6 pour le sous-programme 2
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009	114	1 SGA, 2 D-2, 5 D-1, 13 P-5, 29 P-4, 20 P-3, 11 P-2/1, 9 G-7, 23 G-1/G-6, 1 AL

Abbreviations : SGA : Secrétaire général adjoint; AL : Agent local.

* Conversion en postes permanents de postes précédemment financés au moyen des ressources prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

- 30.1 L'objectif général du programme est de renforcer la transparence et la responsabilité et d'aider l'Organisation à se montrer hautement efficace et efficiente et à atteindre ses objectifs. Le Bureau des services de contrôle interne exerce ses fonctions en toute autonomie, sous l'autorité du Secrétaire général, conformément à l'Article 97 de la Charte des Nations Unies. Il est habilité à entreprendre, mener à bien et faire connaître toute activité qu'il juge nécessaire à l'exercice de ses responsabilités en matière de contrôle. Il aide le Secrétaire général à exercer ses responsabilités en matière de contrôle interne des ressources et du personnel de l'Organisation, en exerçant un contrôle et en procédant à des audits internes, à des inspections, à des évaluations et à des investigations¹.
- 30.2 Le mandat du programme découle des résolutions 48/218 B, 54/244 et 59/272 de l'Assemblée générale, des dispositions pertinentes du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (ST/SGB/2003/7), ainsi que du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de

¹ Le rôle du Bureau des services de contrôle interne en matière d'auto-évaluation pourra être révisé en fonction de la décision que prendra l'Assemblée générale au sujet des propositions contenues dans le rapport du Secrétaire général sur le dispositif de responsabilisation, le cadre de référence de la gestion globale des risques et du contrôle interne et le cadre de gestion axée sur les résultats (A/62/701).

l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2000/8). Afin d'assurer une parfaite coordination des travaux, le Bureau travaille en collaboration étroite avec les autres organes de contrôle, à savoir le Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies et le Corps commun d'inspection.

- 30.3 Pour atteindre les objectifs de responsabilité et de transparence, le Bureau soutient l'action menée par l'Organisation pour se doter d'un système de responsabilisation efficace et transparent et de moyens plus efficaces de déterminer, d'évaluer et d'atténuer les risques. À cet effet, il entend : a) proposer des mesures pour aider l'ONU à instituer un dispositif de contrôle interne adéquat incluant un système de gestion des risques; b) mettre à disposition des informations et des évaluations obtenues en toute indépendance afin de garantir l'efficacité de la prise de décisions; et c) présenter des analyses indépendantes sur le degré d'efficacité et d'efficience dans l'utilisation des ressources de l'Organisation. Il s'acquittera de cette mission en publiant en temps opportun des rapports de qualité sur ses activités d'inspection, d'évaluation, d'audit interne et d'investigation, conformément aux normes internationales en vigueur.
- 30.4 Le Bureau aide l'Organisation à améliorer ses résultats en déterminant les facteurs qui influent sur l'efficience et l'efficacité avec lesquelles sont exécutés les programmes visant notamment à atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international, dont ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux conclus depuis 1992. En outre, le Bureau mène diverses activités pour soutenir l'engagement de l'Organisation en faveur de l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes, notamment en contrôlant ses travaux dans ce domaine.
- 30.5 En application de la résolution 61/245 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a présenté son rapport sur le dispositif de responsabilisation, le cadre de référence de la gestion globale des risques et du contrôle interne, et le cadre de gestion axée sur les résultats (A/62/701 et Corr.1 et Add.1), dans lequel il indique qu'une capacité spécialisée a été mise en place au sein du Département de la gestion pour conseiller, appuyer et contrôler les départements afin de veiller à ce que la gestion axée sur les résultats soit intégralement appliquée, ainsi que collecter des informations essentielles sur les résultats qui aiguilleront les décisions en matière de responsabilisation, et en rendre compte. Dans le même rapport, le Secrétaire général a proposé le transfert d'un poste P-4 et d'un poste G-7 de la section 30 (Contrôle interne) à la section 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion), découlant du transfert des fonctions ayant trait au contrôle, notamment l'établissement du rapport sur l'exécution du programme. Dans sa décision 63/550, l'Assemblée a renvoyé à une date ultérieure l'examen du rapport du Secrétaire général. Par conséquent, dans l'attente d'une décision de l'Assemblée sur la proposition de transfert, les ressources susmentionnées sont maintenues dans le présent rapport. Si l'Assemblée approuve la proposition du Secrétaire général, les ressources correspondantes seront transférées de la section 30 (Contrôle interne) à la section 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion) et intégrées dans les crédits initialement ouverts pour l'exercice biennal 2010-2011, y compris les activités d'auto-évaluation et les produits indiqués dans le cadre stratégique.
- 30.6 Le montant total des ressources dont le BSCI aura besoin pendant l'exercice biennal 2010-2011 s'élève à 40 252 300 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 2 769 600 dollars par rapport au montant révisé du crédit ouvert pour l'exercice 2008-2009.
- 30.7 L'augmentation que fait apparaître le tableau 30.4 peut être résumée comme suit :
- a) L'augmentation nette de 119 200 dollars pour la composante direction exécutive et administration est imputable essentiellement aux services contractuels portant sur des logiciels protégés, y compris un crédit non renouvelable de 60 000 dollars pour l'adaptation du système « Auto-Audit » et de la base de données « Issue Track II »;

- b) L'augmentation nette de 2 309 200 dollars au titre du programme de travail se décompose comme suit :
- i) Une augmentation nette de 1 019 400 dollars au sous-programme 1, représentant la différence entre l'augmentation de 1 498 000 dollars consécutive à la création de neuf postes (2 D-1, 1 P-5, 3 P-3, 3 P-2) durant l'exercice 2008-2009 et la diminution de 478 600 dollars au titre des ressources autres que les postes (autres dépenses de personnel et services contractuels);
 - ii) Une diminution nette de 138 500 dollars au sous-programme 2, qui s'explique par une diminution des dépenses autres que celles afférentes aux postes (baisse des ressources à prévoir pour le personnel temporaire autre que pour les réunions, principalement du fait qu'il est proposé de convertir en postes permanents neuf postes de temporaire [1 D-2, 3 P-3, 4 P-2, 1 G-1/G-6]);
 - iii) Une augmentation nette de 1 428 300 dollars au titre du sous-programme 3, représentant la différence entre, d'une part, l'augmentation de 2 241 800 dollars consécutive à la création de 16 postes (1 D-1, 1 P-5, 6 P-4, 2 P-3, 4 P-2, 2 G-1/G-6) au cours de l'exercice biennal 2008-2009 et au redéploiement de 7 postes au sein du sous-programme, y compris le transfert de 3 postes de Nairobi à New York (2 P-4 et 1 P-3), de 3 postes de Vienne à New York (1 P-3 et 2 P-2) et d'un poste de Vienne à Nairobi (1 P-2) et, d'autre part, la diminution de 813 500 dollars au titre des ressources autres que les postes (frais de voyage, consultants et experts, mobilier et matériel);
- c) L'augmentation nette de 341 200 dollars à la rubrique Appui au programme, dont une augmentation de 97 800 dollars due à l'effet-report de la création de deux postes (G-1/G/6) au cours de l'exercice biennal 2008-2009 et une augmentation de 243 400 dollars au titre des autres objets de dépense (services de communication et accords de prestation de services pour les services communs d'appui à la bureautique fournis par le Bureau des technologies de l'information et des communications).
- 30.8 Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, des ressources extrabudgétaires d'un montant prévu de 62 913 000 dollars, soit 60 % des ressources nécessaires, seront utilisées pour financer des missions de contrôle interne concernant les fonds et programmes des Nations Unies, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le Tribunal pénal international pour le Rwanda, les activités de coopération technique et les opérations de maintien de la paix. Les fonds extrabudgétaires serviront également à améliorer les compétences professionnelles du personnel du Bureau en matière de contrôle interne. Le montant susmentionné est inférieur d'environ 1 524 600 dollars à celui de l'exercice biennal 2008-2009, en raison d'une diminution des crédits demandés au titre du compte d'appui, qui s'explique par l'achèvement, le 31 décembre 2008, du mandat de l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats et par la restructuration proposée du sous-programme 3 (Investigations), comme indiqué dans l'annexe au rapport du Secrétaire général sur le renforcement du dispositif d'investigation (A/62/582). Si le nombre de postes a augmenté, en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires, l'accroissement des dépenses prévues au titre des postes est largement compensé par la diminution des crédits demandés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) dans le budget du compte d'appui.
- 30.9 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, des ressources ont été affectées à la réalisation des activités de suivi et d'évaluation, soit au total environ 507 300 dollars (budget ordinaire) et 150 200 dollars (fonds extrabudgétaires) prélevés sur les ressources des composantes

direction exécutive et administration et programme de travail. Elles serviront à financer 42,8 mois de travail d'administrateur et 12 mois de travail d'agent des services généraux.

- 30.10 La répartition par composante, en pourcentage, des ressources demandées est indiquée au tableau 30.3 ci-après.

Tableau 30.3

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	6,1	–
B. Programme de travail		
Sous-programme 1. Audit interne	39,3	62,7
Sous-programme 2. Inspection et évaluation	19,4	2,6
Sous-programme 3. Investigations	28,7	32,7
Total partiel	87,4	98,0
C. Appui au programme	6,5	2,0
Total	100,0	100,0

Tableau 30.4

Ressources des ressources, par composante, et source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>2006-2007 (dépenses effectives)</i>	<i>2008-2009 (crédits ouverts)</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actua- lisation des coûts</i>	<i>Actua- lisation des coûts</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Direction exécutive et administration	1 782,8	2 321,9	119,2	5,1	2 441,1	129,9	2 571,0
B. Programme de travail	26 263,3	32 846,5	2 309,2	7,0	35 155,7	1 525,7	36 681,4
C. Appui au programme	1 574,5	2 314,3	341,2	14,7	2,655,5	134,7	2 790,2
Total (1)	29 620,6	37 482,7	2 769,6	7,4	40 252,3	1 790,3	42 042,6

2) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>2006-2007 (dépenses effectives)</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>
A. Direction exécutive et administration	–	–	–
B. Programme de travail	43 193,7	61 108,1	61 653,2
C. Appui au programme	644,3	3 329,5	1 259,8
Total (2)	43 838,0	64 437,6	62 913,0
Total [(1) + (2)]	73 458,6	101 920,3	104 955,6

Tableau 30.5

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2008- 2009	2010- 2011	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2008- 2009	2010- 2011
			2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	3	–	–	–	–	2	3
D-1	5	5	–	–	2	3	7	8
P-5	13	13	–	–	15	19	28	32
P-4/3	49	52	–	–	90	114	139	166
P-2/1	11	15	–	–	–	–	11	15
Total partiel	81	89	–	–	107	136	188	225
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	9	9	–	–	1	2	10	11
Autres classes	23	24	–	–	24	34	47	58
Total partiel	32	33	–	–	25	36	57	69
Autres catégories								
Agents locaux	1	1	–	–	10	4	11	5
Service mobile	–	–	–	–	12	12	12	12
Total partiel	1	1	–	–	22	16	23	17
Total	114	123	–	–	154^a	188^b	268	311

^a Les 154 postes nécessaires pour l'exécution des activités de contrôle financées au moyen de fonds extrabudgétaires se répartissent comme suit : PNUF [1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; ONU-Habitat (1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; HCR [1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 5 P-3 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)]; Haut-Commissariat aux droits de l'homme (1 P-4); Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (1 P-4); Activités financées en commun (1 P-4); Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1 P-4); Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 agent des services généraux (Autres classes)]; Compte d'appui en remboursement pour le Bureau des services de contrôle interne [2 postes d'agent des services généraux (Autres classes)]; appui au programme (autres activités de fonds extrabudgétaires) [2 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)]; activités de coopération technique [1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (2 P-4 et 1 P-3); Tribunal pénal international pour le Rwanda (2 P-4 et 1 P-3); et appui aux activités de maintien de la paix (1 D-1, 10 P-5, 36 P-4, 27 P-3, 1 poste d'agent des services généraux (1^{re} classe), 12 postes d'agent des services généraux (Autres classes), 12 postes du Service mobile et 10 postes d'agent local).

^b Les 188 postes nécessaires pour l'exécution des activités de contrôle financées au moyen de fonds extrabudgétaires se répartissent comme suit : PNUF [1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; ONU-Habitat [1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; HCR [1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 5 P-3 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)]; Haut-Commissariat aux droits de l'homme (1 P-4); Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (1 P-4); Activités financées en commun (1 P-4); Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1 P-4); Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 agent des services généraux (Autres classes)]; Compte d'appui en remboursement pour le Bureau des services de contrôle interne (2 postes d'agent des services généraux (Autres classes)]; appui au programme (autres activités de fonds extrabudgétaires) [2 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)]; activités de

(Suite des notes du tableau 30.5)

coopération technique [1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (2 P-4 et 1 P-3); Tribunal pénal international pour le Rwanda (2 P-4 et 1 P-3); et appui aux activités de maintien de la paix (2 D-1, 14 P-5, 46 P-4, 41 P-3, 2 postes d'agent des services généraux (1^{re} classe), 22 postes d'agent des services généraux (Autres classes), 12 postes du Service mobile et 4 postes d'agent local).

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 441 100 dollars

- 30.11 Le Bureau du Secrétaire général adjoint est chargé de la planification stratégique et de la supervision générale des activités et assure la coordination du programme de travail du Bureau des services de contrôle interne. Il coordonne l'exécution des trois sous-programmes, assure la liaison avec le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et le Corps commun d'inspection et entretient des relations de travail étroites avec les autres services d'inspection et de contrôle des fonds et programmes opérationnels et d'autres organismes des Nations Unies. Enfin, il exerce un contrôle rigoureux sur la qualité des rapports présentés par le BSCI à l'Assemblée générale, supervise l'emploi des ressources et coordonne le suivi de la qualité de la gestion et de la mise en œuvre des recommandations du BSCI.

Tableau 30.6

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif 1 : Faire en sorte que les programmes, les activités et les opérations soient exécutés et gérés de manière efficace et productive, en conformité avec les textes en portant autorisation, et faciliter les progrès de la transparence et de la responsabilisation

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la qualité des rapports présentés aux directeurs de programme et aux organes délibérants	a) Amélioration des délais de présentation de la documentation <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 28 % 2008-2009 (estimation) : 85 % 2010-2011 (objectif) : 90 %
b) Coopération accrue avec les autres organes de contrôle des Nations Unies	b) Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organes <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 8 réunions 2008-2009 (estimation) : 8 réunions 2010-2011 (objectif) : 11 réunions
c) Amélioration de la représentation géographique et de l'équilibre entre les fonctionnaires des deux sexes	c) i) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires originaires d'États Membres non représentés et sous-représentés recrutés au département

Mesure des résultats

2006-2007 : 25 %

2008-2009 (estimation) : 30 %

2010-2011 (objectif) : 31 %

ii) Augmentation du pourcentage de femmes appartenant à la catégorie des administrateurs ou à une catégorie supérieure titulaires d'un engagement d'au moins un an

Mesure des résultats

2008-2009 : 37 %

2008-2009 (estimation) : 40 %

2010-2011 (objectif) : 41 %

d) Recrutement et affectation du personnel en temps utile

d) Réduction du nombre moyen de jours pendant lesquels un poste d'administrateur reste vacant

Mesure des résultats

2006-2007 : 184 jours

2007-2008 (estimation) : 199 jours

2008-2009 (objectif) : 150 jours

Facteurs externes

30.12 Le Bureau devrait atteindre ses objectifs et concrétiser les réalisations escomptées sous réserve que ses clients lui fassent part de leurs réactions dans les meilleurs délais et que les parties extérieures se montrent coopératives.

Produits

30.13 Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : Assemblée générale :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et séances de la Cinquième Commission (6);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : établissement à l'intention de l'Assemblée générale d'un rapport annuel analytique sur l'ensemble des activités du Bureau et de rapports ponctuels sur des activités spécifiques (2);
- b) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire) : organisation et suivi de réunions; planification et initiatives stratégiques.

Tableau 30.7

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	2 188,4	2 188,4	7	7
Autres objets de dépense	133,5	252,7	–	–
Total	2 321,9	2 441,1	7	7

30.14 Le montant demandé (2 441 100 dollars) permettra de financer les sept postes existants (4 postes d'administrateur et de fonctionnaires de rang supérieur et 3 postes d'agent des Services généraux) pour un montant total de 2 188 400 dollars et les autres objets de dépense du Bureau du Secrétaire général adjoint pour un montant de 252 700 dollars. L'augmentation nette de 119 200 dollars au titre des autres objets de dépense est le résultat d'une augmentation des frais de voyage du personnel et des services contractuels, compensée essentiellement par la diminution des ressources demandées aux rubriques Consultants et experts et Fournitures et accessoires. L'augmentation des ressources demandées au titre des voyages du personnel s'explique par les déplacements du Secrétaire général adjoint et de représentants désignés auprès des offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi et auprès des commissions régionales lorsqu'une intervention des hauts responsables s'avère nécessaire. L'augmentation des ressources demandées au titre des services contractuels s'explique par un crédit non renouvelable de 60 000 dollars destiné à financer l'adaptation du système « Auto Audit » et de la base de données « Issue Track II ».

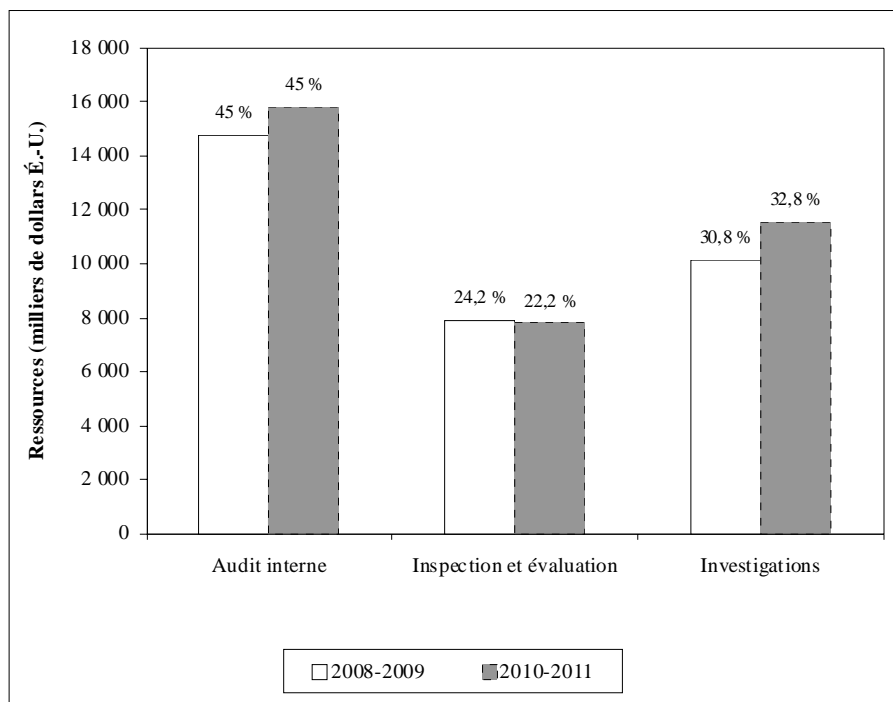
B. Programme de travail

Tableau 30.8

Ressources nécessaires

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
1. Audit interne	14 790,3	15 809,7	48	48
2. Inspection et évaluation	7 933,5	7 795,0	16	25
3. Investigations	10 122,7	11 551,0	35	35
Total partiel	32 846,5	35 155,7	99	108
Fonds extrabudgétaires	61 108,1	61 653,2	150	184
Total	93 954,6	96 808,9	249	292

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



Sous-programme 1 Audit interne

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 15 809 700 dollars

- 30.15 Ce sous-programme relève de la Division de l'audit interne. Le sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 (Audit interne) du programme 25 (Contrôle interne) du Cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1).

Tableau 30.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif 1 : Renforcer les processus de gestion des risques et de contrôle interne de l'Organisation et contribuer à l'amélioration de la gouvernance

Réalisations escomptées (Secrétariat)

a) Plus grande facilité pour les États Membres et le Secrétariat de prendre, en s'appuyant sur des audits internes, des décisions propres à renforcer les processus de contrôle interne et de gouvernance et à améliorer la gestion des risques

Indicateurs de succès

a) i) Augmentation du nombre de fois où les rapports de la Division d'audit interne sont mentionnés dans la prise de décisions des États Membres

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : 10 %

ii) Augmentation du pourcentage de directeurs de programme qui considèrent que les rapports de la Division de l'audit interne sont exacts et utiles

Mesure des résultats

2006-2007 : 70 %

2008-2009 (estimation) : 75 %

2010-2011 (objectif) : 95 %

iii) Stabilité du pourcentage des recommandations d'audit jugées capitales, formulées au sujet de la gestion des risques, qui sont acceptées par les directeurs de programme

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 95 %

2010-2011 (objectif) : 95 %

b) Exécution plus efficiente et plus efficace des activités prescrites et responsabilisation accrue des directeurs de programme

b) i) Stabilité du pourcentage des recommandations d'audit jugées capitales formulées au sujet de la responsabilisation, de l'efficience et de l'efficacité qui sont acceptées par les directeurs de programme

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 95 %

2010-2011 (objectif) : 95 %

ii) Stabilité du pourcentage des recommandations d'audit jugées capitales formulées au sujet d'économies, du recouvrement de sommes perdues ou indûment versées et des revenus supplémentaires qui sont acceptés par les directeurs de programme

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 95 %

2010-2011 (objectif) : 95 %

Facteurs externes

- 30.16 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées sous réserve que les directeurs de programme accordent toute l'importance voulue à la conduite des audits internes et mettent en application les recommandations.

Produits

- 30.17 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2010-2011 sont les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les séances de la Cinquième Commission (12);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports établis par les auditeurs à l'issue de leurs missions (8);
 - b) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) : examen du suivi donné par les départements et bureaux aux recommandations des auditeurs (2); établissement de rapports d'audit à l'intention des directeurs de programme (jusqu'à 400 au cours de l'exercice biennal).

Tableau 30.10

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	12 690,0	14 188,0	48	48
Autres objets de dépense	2 100,3	1 621,7	–	–
Total partiel	14 790,3	15 809,7	48	48
Fonds extrabudgétaires	39 196,1	39 463,1	132	131
Total	53 986,4	55,272,8	180	179

- 30.18 Le montant de 15 809 700 dollars, en augmentation nette de 1 019 400 dollars, permettra de financer les 48 postes existants (14 188 000 dollars) et les autres objets de dépense, à savoir les autres dépenses de personnel, les consultants, les frais de voyage du personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, le mobilier et le matériel (1 621 700 dollars). L'augmentation des dépenses prévues au titre des postes (1 498 000 dollars) est imputable à l'effet report de la création de neuf postes (2 D-1, 1 P-5, 3 P-3, 3 P-2) approuvée pendant l'exercice biennal 2008-2009. La diminution nette des ressources demandées au titre des ressources autres que les postes (478 600 dollars) s'explique essentiellement par une diminution des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire et des consultants, compensée en partie par une augmentation des ressources nécessaires au titre des voyages du personnel chargé d'effectuer les audits et d'assister à la conférence de la Division de l'audit à New York et par une augmentation des ressources demandées pour les services contractuels des

spécialistes de la gestion des risques chargés de procéder à une évaluation globale des processus de gestion des risques à New York et dans les bureaux hors Siège.

- 30.19 Le sous-programme, qui est financé à l'aide de ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 39 463 100 dollars, comporte 131 postes (96 administrateurs, 19 agents des Services généraux, 12 agents du Service mobile et 4 agents locaux), dont les titulaires se consacreront aux activités d'audit concernant les fonds et programmes des Nations Unies, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, ONU-Habitat, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le Tribunal pénal international pour le Rwanda, les activités de coopération technique et les opérations de maintien de la paix. Par rapport à l'exercice biennal 2008-2009, le volume des ressources reste pratiquement inchangé, si l'on excepte l'augmentation prévue des ressources demandées au titre du maintien de la paix.

Sous-programme 2 Inspection et évaluation²

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 795 000 dollars

- 30.20 La responsabilité du sous-programme 2 incombe à la Division de l'inspection et de l'évaluation. Le sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 (Inspection et évaluation) du programme 25 (Contrôle interne) du Cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1).

Tableau 30.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la responsabilisation et accroître la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact de la mise en œuvre des programmes

Réalisations escomptées (Secrétariat)

a) Plus grande facilité pour les États Membres et le Secrétariat de prendre, en s'appuyant sur les inspections et évaluations du Bureau des services de contrôle interne, y compris les conclusions de l'auto-évaluation, des décisions propres à accroître la pertinence, l'efficience et l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et sous-programmes

Indicateurs de succès

a) i) Augmentation du pourcentage de constatations et recommandations formulées à l'issue d'inspections ou d'évaluations qui auront suscité l'adoption de décisions ayant contribué à améliorer l'efficience, l'efficacité et la pertinence de la mise en œuvre des programmes et sous-programmes

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 38 %
2010-2011 (objectif) : 45 %

² Les réalisations escomptées, les indicateurs de succès correspondants et la stratégie pourront être révisés en fonction de la décision que prendra l'Assemblée générale au sujet des propositions figurant aux paragraphes 79 et 80 du rapport du Secrétaire général sur le dispositif de responsabilisation, le cadre de référence de la gestion globale des risques et du contrôle interne et le cadre de gestion axée sur les résultats (A/62/701 et Corr. 1 et Add. 1).

ii) Augmentation du pourcentage de décideurs qui considèrent que les rapports de la Division de l'inspection et de l'évaluation sont utiles, exacts et objectifs

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 50 %

2010-2011 (objectif) : 60 %

b) Plus grande facilité pour les États Membres et le Secrétariat de prendre des décisions en s'appuyant sur les conclusions et recommandations du Bureau des services de contrôle interne concernant les questions intersectorielles au niveau du Secrétariat

b) i) Augmentation du pourcentage des constatations et recommandations thématiques et approfondies qui auront suscité l'adoption de décisions ayant contribué à accroître l'efficacité et l'efficacité

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 38 %

2010-2011 (objectif) : 45 %

ii) Augmentation du pourcentage de programmes ayant fait l'objet d'une auto-évaluation jugée de qualité au regard des normes et règles d'évaluation établies

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 45 %

2010-2011 (objectif) : 70 %

Facteurs externes

30.21 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées sous réserve que les directeurs de programme accordent toute l'importance voulue à la conduite des inspections et des évaluations, acceptent et appuient pleinement la mise en œuvre des recommandations et se montrent ouverts aux conseils et aux orientations proposés par l'intermédiaire de l'auto-évaluation.

Produits

30.22 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2010-2011 sont les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Assemblée générale :

Services fonctionnels pour les réunions : séances de la Cinquième Commission consacrées aux questions d'évaluation (20);

ii) Comité du programme et de la coordination :

a. Services fonctionnels pour les réunions de divers comités intergouvernementaux ou comités d'experts directement intéressés par les différents programmes évalués (20) et pour les séances du Comité du programme et de la coordination (16);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation (1); rapports d'évaluation approfondis (9); rapports d'évaluation sur des sujets choisis par le Comité du programme et de la coordination (2); examens triennaux (3);
- b) Autres activités (fonds extrabudgétaires) : coresponsable de l'Équipe spéciale du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes en matière d'évaluation et de suivi des programmes et d'établissement des rapports, dans le cadre des systèmes de gestion axée sur les résultats (1);
- c) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire) :
 - i) Inspections : 10 rapports d'inspection et 4 rapports sur le respect de l'obligation de rendre compte de l'exécution des programmes (14); contribution au rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) (1); suivi de l'application et des recommandations découlant d'inspections relatives au stade atteint dans l'application des recommandations (1);
 - ii) Évaluations : appui aux responsables de programme pour le renforcement des capacités d'auto-évaluation et offre de formation à leur demande (1); contribution au rapport annuel du BSCI (1); appui et conseils méthodologiques aux responsables de programme en matière d'auto-évaluation (1); examen de la suite donnée par les départements et bureaux aux recommandations (issues d'évaluations) qui auront été approuvées (2); appui au Groupe des Nations Unies sur l'évaluation (1); évaluations demandées par des clients (2).

Tableau 30.12

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 954,1	6 295,8	16	25
Autres objets de dépense	2 979,4	1 499,2	–	–
Total partiel	7 933,5	7 795,0	16	25
Fonds extrabudgétaires	945,8	1 622,6	1	5
Total	8 879,3	9 417,6	17	30

30.23 Le montant de 7 795 000 dollars, représentant une réduction nette de 138 500 dollars, permettra de financer 25 postes (6 295 800 dollars) et d'autres objets de dépense (1 499 200 dollars), à savoir les autres dépenses de personnel, les consultants, les voyages du personnel, les fournitures et accessoires et le mobilier et le matériel. L'augmentation nette constatée à la rubrique Postes (1 341 700 dollars) résulte de la proposition de convertir en postes permanents neuf postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) (1 D-2, 3 P-3, 4 P-2, 1 G-1/G-6) approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/236, par laquelle l'Assemblée a réaffirmé le rôle central du suivi, de l'inspection et de l'évaluation. La proposition de conversion se fonde sur la décision de renforcer ce sous-programme, conformément aux modifications d'effectifs indiquées

dans le rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Bureau des services de contrôle interne (A/61/610). Dans ce rapport, le Secrétaire général a proposé de transformer en postes permanents neuf postes précédemment financés à l'aide des crédits ouverts pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions). La conversion proposée permettrait d'exécuter efficacement le programme de travail et les activités prescrites pour 2010-2011, comme indiqué au paragraphe 30.23 du présent rapport.

- 30.24 Il convient de rappeler que, dans sa décision 63/550, l'Assemblée générale a décidé de remettre à une date ultérieure l'examen du rapport du Secrétaire général sur le dispositif de responsabilisation, le cadre de référence de la gestion globale des risques et du contrôle interne et le cadre de gestion axée sur les résultats (A/62/701 et Corr.1 et Add.1). Dans ce rapport, le Secrétaire général a proposé le transfert d'un poste P-4 et d'un poste G-7 du BSCI au Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion, en raison du transfert des fonctions relatives au suivi et à l'établissement du rapport sur l'exécution du programme. Il a également été proposé de transférer les activités et les produits liés à l'auto-évaluation et mentionnés dans le projet de budget-programme du BSCI. Dans l'attente de la décision de l'Assemblée générale, il n'est pas fait état, dans le présent document, d'un transfert des ressources correspondantes. Si l'Assemblée approuvait les propositions figurant dans le document A/62/701/Add.1, les ressources correspondantes (1 P-4 et 1 G-7) seraient transférées de la section 30 (Contrôle interne) à la section 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion) et ajoutées aux crédits initialement ouverts pour l'exercice biennal 2010-2011.
- 30.25 La diminution nette des ressources prévues au titre des autres rubriques (1 480 200 dollars) s'explique essentiellement par une baisse des dépenses prévues au titre du personnel temporaire, due à la conversion de neuf postes temporaires en postes permanents, et au titre des consultants et des experts. La réduction est en partie compensée par une augmentation des frais de voyage du personnel, qui doit se déplacer pour les inspections et les évaluations et pour assister aux réunions du Groupe des Nations Unies sur l'évaluation et aux conférences spécialisées sur l'évaluation.
- 30.26 Les montants prévus au titre des fonds extrabudgétaires (1 622 600 dollars), qui tiennent compte de l'emploi de quatre administrateurs et d'un agent des Services généraux, permettront de financer les activités d'évaluation menées à l'appui des opérations de maintien de la paix. Par rapport à l'exercice biennal 2008-2009, le volume des ressources est demeuré pratiquement le même, à l'exception de l'augmentation prévue des ressources allouées au maintien de la paix.

Sous-programme 3 Investigations

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 11 551 000 dollars

- 30.27 Ce sous-programme relève de la Division des investigations. Il sera mis en œuvre conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 (Investigations) du programme 25 (Contrôle interne) du Cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1).

Tableau 30.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Protéger, par des investigations, les intérêts, les actifs et les ressources de l'Organisation en limitant son exposition aux risques

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Recommandations issues d'investigations qui contribuent davantage à réduire l'exposition de l'Organisation au risque et à la rendre plus efficace et responsable

a) Augmentation du nombre de recommandations issues d'investigations qui contribuent à réduire l'exposition de l'Organisation au risque et à la rendre plus efficace et responsable

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 346 recommandations

2010-2011 (objectif) : 363 recommandations

b) Respect plus rigoureux du principe de responsabilité et des règles et règlements de la part des directeurs de programme

b) Augmentation du pourcentage de recommandations acceptées issues des investigations mises en œuvre par les directeurs de programme

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 75 %

2010-2011 (objectif) : 80 %

c) Meilleure connaissance par les directeurs de programme des mécanismes de contrôle interne relatifs aux investigations

c) Augmentation du pourcentage de directeurs de programme qui ont reçu une formation de base en matière d'investigation qu'ils ont jugée utile

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 60 %

2010-2011 (objectif) : 75 %

Facteurs externes

30.28 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées si les parties extérieures coopèrent aux investigations.

Produits

30.29 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2010-2011 sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les séances de la Cinquième Commission (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports d'investigation (4);

- b) Services de contrôle interne (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) : participation aux travaux de la Conférence des enquêteurs internationaux, du Groupe d'experts d'INTERPOL sur la corruption et du Groupe international de coordination de la lutte contre la corruption (1); évaluation des risques d'actes frauduleux et d'autres violations des dispositions réglementaires fondée sur l'étude des dispositifs de contrôle institués pour les activités à haut risque et celles des bureaux hors Siège (1); fourniture d'une assistance et de conseils sur les moyens de prévenir la fraude et les autres irrégularités, ainsi que le gaspillage, les abus de pouvoir et les fautes de gestion (1); fourniture d'une assistance et de conseils techniques spécialisés aux directeurs de programme, aux fonds et programmes ayant une administration distincte et aux services chargés des investigations dans d'autres institutions internationales (1); règlement des dossiers en souffrance relatifs à la période 1998-2003 (1); nouvelle amélioration du mécanisme institué par l'instruction administrative ST/AI/397 pour assurer la confidentialité des communications (1); fourniture de services d'investigation dans le cadre du contrôle de l'exécution des activités confiées à des fonctionnaires des Nations Unies attachés aux missions établies par le Conseil de sécurité (1); prise en charge de 450 nouveaux dossiers (estimation basse) portant sur des affaires de vol, de détournement de fonds, de contrebande, de corruption et autres irrégularités, ou sur des cas de gaspillage, d'abus de pouvoir ou de fautes de gestion (1); suivi de la mise en œuvre par les départements et bureaux des recommandations formulées à l'issue d'investigations et apport d'une assistance aux unités intéressées (1).

Tableau 30.14

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	7 857,9	10 099,7	35	35
Autres objets de dépense	2 264,8	1 451,3	–	–
Total partiel	10 122,7	11 551,0	35	35
Fonds extrabudgétaires	20 966,2	20 567,5	17	48
Total	31 088,9	32 118,5	52	83

- 30.30 Le montant de 11 551 000 dollars, en augmentation nette de 1 428 300 dollars, permettra de financer les 35 postes existants (10 099 700 dollars) et les autres objets de dépense (1 451 300 dollars), à savoir les autres dépenses de personnel, les consultants, les voyages du personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, le mobilier, le matériel, les dons et les contributions. L'augmentation nette à la rubrique Postes (2 241 800 dollars) s'explique notamment par l'effet report de 16 nouveaux postes (1 D-1, 1 P-5, 6 P-4, 2 P-3, 4 P-2, 2 G-1/G-6) créés durant l'exercice biennal 2008-2009. Les ajustements apportés à la rubrique Autres objets de dépense tiennent également compte du redéploiement de 7 postes au sein du sous-programme, dont 3 postes de Nairobi à New York (2 P-4, 1 P-3), 3 postes de Vienne à New York (1 P-3, 2 P-2) et un poste de Vienne à Nairobi (1 P-2), conformément aux propositions figurant dans le rapport du Secrétaire général sur le renforcement du dispositif

d'investigation (A/62/582) et la restructuration de la Division, qui devraient permettre de procéder aux investigations d'une manière approfondie, complète, professionnelle et économique. Le transfert de postes à New York et à Nairobi s'appuie sur les dispositions des paragraphes 8 et 9 (sect. II) de la résolution 63/265 de l'Assemblée générale sur le Rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne. Dans ladite résolution l'Assemblée a noté que le Secrétaire général avait l'intention de transférer à la Division des investigations du Bureau des services de contrôle interne, au début de 2009, les dossiers dont l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats était encore saisie et a prié le Secrétaire général de veiller à ce que le Bureau des services de contrôle interne dispose, à l'intérieur de la structure approuvée, des compétences et des capacités nécessaires pour enquêter efficacement sur les allégations de fraude, de corruption et de faute professionnelle dans la fonction des achats. Au terme du mandat de l'Équipe spéciale d'investigation, 175 affaires non encore traitées ont été transférées à la Division des investigations. Sur ces 175 dossiers, 46 relèvent du budget ordinaire et apparaissent complexes; ces dossiers, qui touchent peut-être à des malversations financières, exigent une somme importante de travail et de ressources, un large éventail de compétences et des enquêteurs ayant une connaissance éprouvée de la criminalité des cols blancs. Le redéploiement répond aussi à l'objectif qui consiste à disposer, au sein du BSCI, d'enquêteurs spécialisés dans deux types d'affaires, à savoir les dossiers d'exploitation et de violence sexuelles et les affaires financières, économiques et administratives, qui portent essentiellement sur les violations du Règlement financier et des règles de gestion financière, du Statut et du Règlement du personnel et des dispositions relatives aux achats, l'inconduite dans la gestion de programmes ayant trait à l'attribution de contrats, l'utilisation de privilèges ou du nom de l'Organisation des Nations Unies et le non-respect des textes administratifs. La réduction du nombre des dossiers d'exploitation et de violence sexuelles et l'augmentation de celui des affaires financières, économiques et administratives exige du Siège et des centres régionaux davantage de compétences analytiques, professionnelles, financières et techniques pour pouvoir déceler les cas de fraude et de corruption. Les redéploiements proposés permettront de répondre à ce besoin, dans la mesure où le personnel se trouvera à proximité immédiate des mécanismes de contrôle interne, des organes de décision et des bureaux compétents du Secrétariat, tels que le Bureau du Contrôleur, la Division des achats et les Comités d'examen des fournisseurs.

- 30.31 La diminution des ressources nécessaires au titre des autres rubriques est essentiellement due à la réduction des voyages du personnel, des services de consultants ayant trait aux investigations et du mobilier et du matériel.
- 30.32 Le sous-programme, qui est financé à l'aide de ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 20 567 500 dollars, comporte 48 postes (35 administrateurs et 13 agents des Services généraux), dont les titulaires se consacreront aux activités d'audit concernant les fonds et programmes des Nations Unies, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le Tribunal pénal international pour le Rwanda et les opérations de maintien de la paix. Le montant prévu des ressources extrabudgétaires tient compte d'une diminution prévue au budget du compte d'appui en remboursement. Par ailleurs, si l'on observe une augmentation nette de 31 postes, le volume des ressources est en diminution par rapport à l'exercice biennal 2008-2009, essentiellement en raison d'une réduction nette de 21 postes du personnel temporaire (autre que pour les réunions) dans le budget du compte d'appui.

C. Appui au programme**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 655 500 dollars**

- 30.33 C'est le Service administratif qui est chargé de fournir l'appui technique nécessaire au bon déroulement du programme de contrôle interne.

Produits

- 30.34 Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants : conseils aux responsables du BSCI dans le domaine de l'administration, des finances, du personnel et du budget (1); service de l'organe de contrôle du BSCI (1); administration des effectifs et des crédits du Bureau des services de contrôle interne à New York, à Genève, à Vienne, à Nairobi et dans d'autres lieux d'affectation, conformément à la délégation de pouvoir donnée par le Secrétaire général (voir ST/AI/401 et ST/AI/2003/4) ainsi qu'aux dispositions réglementaires de l'ONU (1).

Tableau 30.15

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	1 741,2	1 839,0	8	8
Autres objets de dépense	573,1	816,5	–	–
Total partiel	2 314,3	2 655,5	8	8
Fonds extrabudgétaires	3 329,5	1 259,8	4	4
Total	5 643,8	3 915,3	12	12

- 30.35 Le montant de 2 655 500 dollars, en augmentation nette de 341 200 dollars, permettra de financer les huit postes existants (1 839 000 dollars) et les autres objets de dépense (816 500 dollars), à savoir les autres dépenses de personnel, les voyages du personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, le mobilier et le matériel. L'augmentation nette à la rubrique postes (97 800 dollars) s'explique notamment par l'effet report de deux nouveaux postes (G-1/G-6) créés durant l'exercice biennal 2008-2009. L'augmentation des ressources nécessaires au titre des autres objets de dépense est essentiellement due à l'accroissement du coût de l'accord de prestation de services passé avec le Bureau des technologies de l'information et des communications et des services des communications pour le personnel en poste à New York.
- 30.36 Le sous-programme, qui est financé à l'aide de ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 1 259 800 dollars, comporte quatre postes (1 administrateur et 3 agents des services généraux), dont les titulaires seront chargés de fournir l'appui technique nécessaire au bon déroulement du programme de contrôle interne concernant les activités liées aux opérations de maintien de la paix. D'une manière générale, la baisse du volume des ressources, par rapport à l'exercice biennal 2008-2009, est due à la diminution prévue au titre des opérations de maintien de la paix, découlant de

l'achèvement du mandat de l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats le 31 décembre 2008.

Tableau 30.16

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

(A/63/5, vol. I, chap. II)

Le Comité recommande au Secrétaire général de s'assurer que la Division de l'audit interne du Bureau des services de contrôle interne élabore plus avant son approche fondée sur les risques, s'agissant de la gestion de son programme de travail, du lien entre l'analyse des risques et les mécanismes de contrôle interne de l'Administration ou encore du suivi des recommandations émises [par. 10 (ii)].

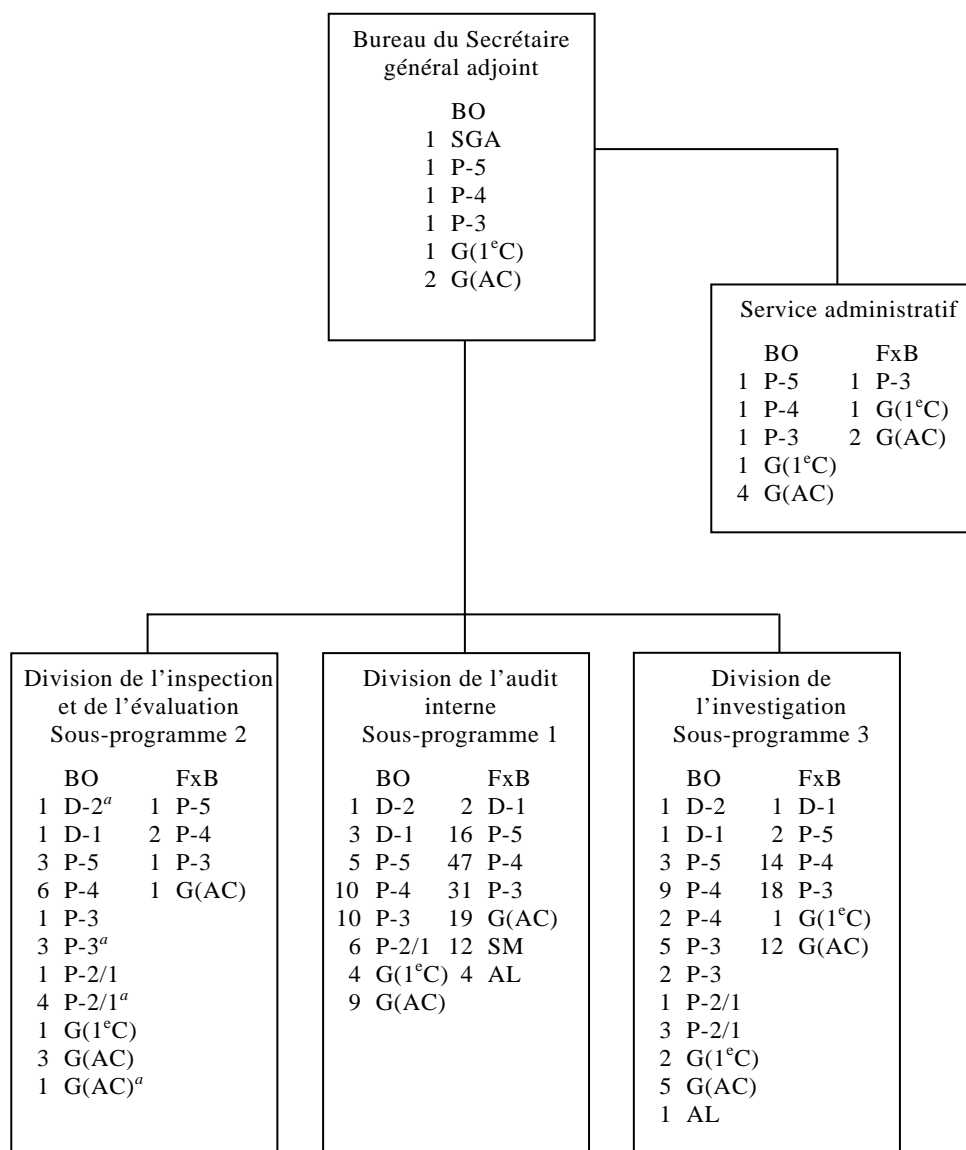
La recommandation a été mise en application. Le cadre et la méthodologie d'évaluation des risques de la Division de l'audit interne ont été mis en place et constituent le fondement de l'élaboration du plan de travail annuel pour la période 2010-2011. Lors des audits, il est procédé à une évaluation des niveaux de risque et les recommandations issues des audits sont analysées par catégorie et par note.

Le Comité recommande au Secrétaire général de s'assurer que la Division de l'audit interne du Bureau des services de contrôle interne améliore la gestion d'ensemble du processus d'audit, notamment le suivi des jours de travail des auditeurs, de manière à améliorer le taux d'exécution de son programme de travail [par. 10 (jj)].

La recommandation a été mise en application. Depuis avril 2008, la direction de la Division tient des réunions mensuelles à New York pour suivre de près la mise en œuvre du plan de travail. Cette démarche a permis d'améliorer la productivité, de réviser les priorités et d'identifier les obstacles et les contraintes liés à l'exécution du plan de travail.

Bureau des services de contrôle interne

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2010-2011



Abréviations : BO : budget ordinaire, FxB : fonds extrabudgétaires, G(1[°]C) : agent des services généraux (1[°] classe), G(AC) : agent des services généraux (Autres classes), AL : agent local, SM : agent du Service mobile.

^a Conversion.